

« AIJ PARTIALE » : UN PLEONASME !



Dans l'attente du rapport final de l'AIJ prévu pour le 4 mai 2009.

Alors que l'assemblée interjurassienne arrive bientôt, et non sans peine, au terme de son mandat par la présentation de son rapport final, il convient de se poser quelques questions fondamentales sur son fonctionnement interne, sa légitimité, et son existence même.

Ainsi, on entend ponctuellement que l'AIJ aurait une vision politiquement orientée vers la création d'un canton à six districts. Son président ne semble pas tout blanc dans l'affaire, car n'aurait pas hésité à glisser à Jean-Pierre Graber que le but des dirigeants politiques était de convaincre la population du bien-fondé de la réunification. Bien sûr, le président a tôt fait de démentir cette « rumeur ». Il tiendrait également les contestataires d'une main de fer, n'hésitant pas à les rappeler à l'ordre en cas d'écart de langage ou de largesses concédées à la presse. On apprend aussi que les séparatistes ne connaissent apparemment pas l'autocritique. Les 6 communes seraient le projet parfait dit-on, et aucun d'entre eux n'oserait remettre en doute la dimension providentielle et mystique de ce projet. Les membres bernois par contre, dans un souci de bonne foi intellectuelle n'hésitent pas à parler des améliorations à apporter au statu quo, qui fait figure de solution « perfectible », créant ainsi un réel débat constructif. Ce débat provoque forcément des avis légèrement divergents, affaiblissant la piste du Statu quo face aux 6 communes que les séparatistes défendent en bloc sans y déceler le moindre défaut... Le climat, dans une assemblée dévouée à régler le problème jurassien dans le dialogue, ne semble pas être au beau fixe, sans parler des scandales de censure qui ont éclatés dans la presse régionale l'année passée.

Quant à sa légitimité, un aspect des plus inquiétants n'a pas été souvent relevé. L'AIJ est composé de deux délégations, une jurassienne, une bernoise, devant régler l'avenir institutionnel du Jura bernois uniquement. Alors comment accepter que douze jurassiens (de surcroît des politiciens en toute fin de carrière pour la plupart) décident pour nous ? Sans parler de la mainmise d'un

président valaisan dans l'histoire. Cette alliance Jurassico-valaisanne est de très mauvais goût. Pourtant, des politiciens intègres de tous bords ont justement rappelé que seul le Jura bernois peut – et pourra - décider de son avenir, et il ne s'agit pas des politiciens de pacotille : Evelyne Widmer-Schlumpf, Philippe Perrenoud, et même Dominique Beattig !

Par ailleurs, les coûts de fonctionnement cumulés de l'AIJ s'élèvent à plus de 800'000 CHF par an (2007), à financer à parts égales entre Berne et le Jura. La question qui se pose est la suivante : puisque c'est uniquement le Jura qui est demandeur en matière territoriale, ne serait-ce pas à lui de couvrir la totalité des coûts de l'institution ? Pourquoi le canton de Berne devrait financer une étude qui vise à l'amputer d'un bout de son territoire ?

En effet, l'existence de l'AIJ est vouée à l'échec. Cette institution qui n'a jamais reçu de soutien populaire est quasiment obligée de rendre un rapport partial. En effet imaginez, qu'après 15 ans d'études, l'AIJ en arrive à la conclusion que la solution idéale est le Statu quo. Elle aura passé 15 ans pour dire qu'il ne faut rien changer ! Pour conserver le peu de crédibilité qui lui reste, l'AIJ devra forcément proposer du neuf, et le « neuf », c'est bien évidemment la piste du « Jura 6C ». Le président et ses acolytes en sont très conscients, et la partialité de l'AIJ est quasiment institutionnalisée, née dans la création même de cette institution.

Le rapport final est prévu pour le 4 mai, et apparemment ce délai devrait être tenu, une fois n'est pas coutume. Mais qu'est-ce qui va changer le 4 mai ? Rien, strictement rien, le dossier sera renvoyé plus loin, les forces politiques vont crier victoire ou manger la soupe à la grimace, les médias suisses vont en parler brièvement dans leurs colonnes... bref, le 4 mai, on pourra chanter : « Non, non rien n'a changé ! ».

Groupe Sanglier